L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 18 FEVRIER 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 18 FEVRIER 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

LE CARNAVAL.

Arrière les puritains qui se croient obligés de porter au front chargé de nuages, et pour qui le rire est un crime ; arrière les faux chevaliers de la tempérance, qui rougiraient de prendre un verre de vin, à leur dîner, et s'en vont, ensuite, s'enivrer et rouler sous la table, dans la salle d'à côté. Malheur aux peuples tristes, a dit nous ne savons plus quel voyageur, retour d'Orient, et doué, à un merveilleux degré, du don de l'observation. "Les Chinois—écrivait-il—peuple condamné, à qui l'avenir est fermé ; il n'est pas gai, il ne sait pas slamuser. Les Japonais, au contraire, nation pleine de jeunesse, de verdeur, à laquelle il n'a manqué qu'une chose : se développer à l'Occident, au lieu de végéter, si longtemps, dans une île de l'extrême Orient ; ils sont de belle humeur, ils savent rire."

Quel peuple a plus de vitalité que celui de France ? N'est-ce pas le boute-en-train de l'Europe ? L'Ancien Monde ne lui doit il pas une grande partie de son progrès et presque tous ses droits, presque toutes les libertés modernes ?

N'est-ce pas là, également, une des caractéristiques de la nation allemande ? elle travaille, elle économise, elle amasse, mais elle sait aussi s'amuser à ses heures, et c'est dans ces moments de distraction franche, qu'elle puise l'énergie, la force nécessaires pour se remettre au travail et donner le coup de collier.

Tous les peuples doués de vitalité, tous ceux qui ont de l'avenir, savent s'amuser et rire, et c'est une des raisons qui nous font beaucoup espérer de la Louisiane. Où y est joyeux, on y sait dépenser des fêtes. On s'y entend, surtout, à y opérer cette détente de l'âme, qui fait, au moment, oublier les misères, les chagrins du passé, et nous permet de reprendre ensuite notre fardeau, de meilleure humeur, de rouler notre rocher jusque au haut de la montagne.

Cette aptitude des Louisianais, des néo-orléanais, est si généralement connue, qu'aux approches du Carnaval, les étrangers affluent chez nous, afin d'assister à certaines spectacles qu'on ne peut leur donner ailleurs.

On a pourtant essayé de nous imiter, dans bien des villes plus opulentes que la nôtre, plus centrales, plus à portée des sources naturelles des plaisirs élevés, des distractions élégantes et honnêtes. On n'y a pas réussi. On avait trop laissé percer le bout de l'oreille : le côté commercial dominait trop évidemment. Les cérémonies auxquelles on conviait les populations, étaient étroitement conçues, froidement exécutées. Les spectateurs regardaient ; ils ne s'amusaient pas. Après deux ou trois essais, on s'est aperçu que ces entreprises, dont on avait fait un objet de spéculation, ne rapportaient pas ; on les a abandonnées, et l'on a bien fait. On s'y prenait mal ; on ne s'entendait nullement à leur donner l'entrain qui en est l'âme.

Ici, au contraire, dès le premier jour, l'étranger se sent pris d'une gaieté que lui communique le milieu dans lequel il se trouve ; il partage, bientôt, l'enthousiasme général. Il subit l'influence bienfaisante, irrésistible, d'un soleil radieux qui lui était inconnu dans les froides régions qu'il habite, et qui l'éblouit, qui transfigure tout à ses yeux ; l'influence d'un climat tiède, d'une atmosphère embaumée qui le réchauffe et l'enivre ; l'influence d'une hospitalité franche, loyale, sans arrière-pensée de lucre ou d'exploitation.

Tous, ensemble, depuis deux ou trois jours, se rencontrer, dans nos courses, de longues files de voitures, bondées d'hommes en habit de fête et portant, non-seulement de brillants insignes, mais des bouquets de fleurs attachés à leurs chapeaux. C'étaient les membres des différentes Sociétés chorales qui allaient prendre part aux exécutions du Saengerfest. Ces cortèges joyeux sillonnaient la ville ; ils visitaient les environs, sous la conduite des chefs des Sociétés chorales de la Nouvelle-Orléans, et partout, on faisait bon accueil aux joyeux vents ; partout, ils trouvaient des vieux amis gais et un comptoir bien servi, où l'on trinquait joyeusement à la ronde. Demandez à tous ces braves chanteurs qui ont fait, ici, de véritables merveilles, s'ils ne sont pas enchantés de leur voyage, s'ils n'emporteront pas, demain, un très agréable souvenir de leur séjour dans notre ville ; si beaucoup d'entr'eux ne partent pas avec le désir de revenir nous visiter, pendant l'hiver, à l'époque du Carnaval.

Ce qui a donné tant de célébrité aux fêtes de notre Mardi-Gras, c'est le gaîté, l'entrain, l'enthousiasme qui sont le plus bel apanage de la race latine. La est le secret des succès que nous remportons, chaque les ans, à pareille époque.

Ce qui a le plus frappé les étrangers, de quelque coin qu'ils soient venus des Etats-Unis, c'est de trouver, au sein du quartier français, qui pâsse, au loin, pour être abandonné, un grand Opéra, possédant une troupe complète, comptant des sujets de grande valeur et où l'on assiste à de grandioses exécutions—le tout établi à l'état permanent et rendu possible par l'amour des choses d'art dont est possédée la population, par l'appui cordial qu'elle donne, chaque année, à la plus difficile des exploitations.

Ne craignons donc pas de nous rejoindre, aujourd'hui, et d'égayer nos hôtes. Depuis quelques jours, nous les avons enchantés de notre hospitalité, de nos fêtes, de nos réunions publiques et particulières. Couronnons, dignement, notre œuvre. Remettons, hardiment, à la main les affaires sérieuses ; oublions-les pendant vingt-quatre heures ; nous trouverons, dans ce complet abandon, d'un moment, un nouveau contage pour reprendre nos travaux, lutter contre les soucis de la vie, et nous nous serons ainsi, du nouveau titre à l'estime, à l'affection des étrangers.

Il est aisé de tout dénigrer, de tout accuser. Assurément ; mais il serait aussi difficile de faire confondre le blanc avec le noir par ceux qui ont pris du "Acid Iron Earth" que de leur faire admettre que ce remède a une réputation immérétée.

L'expérience prouve que rien ne détruit de fond en comble les Scrofules, comme le Salsepareille d'Ayer.

Les mendiants qui exposent des enfants aux intempéries des saisons, à Paris.—Le préfet de police a envoyé aux officiers de paix, une circulaire par laquelle il leur recommande de faire arrêter, immédiatement, tous les mendiants qui, pour attendrir le public, exposeraient des enfants aux intempéries des saisons.

En même temps, les commissaires de police ont reçu les ordres les plus formels et devront sévir, avec rigueur, dès que tous les mendiants arrêtés dans ces conditions.

LOUISIANE.

Le *Weekly Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 12 février :

Le *Journal*, de la paroisse Madison, dit que l'on a dépensé, dans cette paroisse, $250,000, l'an dernier, pour mettre les terres en bon état. 1,000 nouveaux laboureurs sont venus s'y fixer.

La compagnie Ashley, de Madison, a dépensé $92,000, en une seule année, pour améliorer ses propriétés et a mis en culture, 3,200 acres, restés, jusque là, stériles. Ces faits prouvent que la paroisse est en pleine voie de prospérité.

—Le *Bulletin*, de Natchitoches, rapporte que Marthaville, même paroisse, grandit à vue d'œil ; il s'y élève des maisons de tous les côtés.

—Dans la paroisse Lincoln, il vient de s'établir une banque d'Etat, à Ruston. En voici les principaux directeurs : le Dr J. J. Boones, président ; le colonel L. M. Kidd, vice-président ; M. A. H. Mayfield, caissier.

De nombreux habitants de Ruston s'apprêtent à aller passer le carnaval à la Nouvelle-Orléans.

—La paroisse Livingston travaille à se procurer le passage du chemin de fer de Fort Scott.

—Dans la paroisse Calcasieu, MM. Fox et Tenny ont acheté 800 acres de terres boisées, sur le Nez Piqué. Ils vont établir une grande scierie à Lac Arthur.

Les immigrants du Nord qui se sont établis, récemment, à Jennings, se livrent, avec passion, à la culture du riz et des fruits.

Calcasieu a reçu $1640, sur le fonds des écoles.

A Blair, la scierie Hampton a travaillé plus d'un million de pieds de bois de charpente et de construction, le mois dernier.

Le prof. S. A. Knapp, de Lac Charles, a acheté, récemment, 2690 acres de terres marécageuses, pour la somme de $1943.

A Lac Charles, on fait de grandes améliorations, en ce moment.

—La Foire de Shreveport s'ouvrira, cette année, le 3 novembre.

On a enregistré, dans la paroisse Caddo, en 1889, 103 mariages et 125 naissances.

—La paroisse St-Landry a reçu $3366 du fonds des écoles. On a expédié d'Opelousas, en janvier, 23 tonnes de graine de coton, 419 balles et 4117 anes de riz.

—Dans la paroisse Ste-Marie, la petite localité de St-Joseph, près de Franklin, fait des progrès remarquables. On y bâtit beaucoup et les affaires y sont très actives. La fondation de la grande usine centrale est le sujet de toutes les conversations. Il n'en faut pas davantage pour faire hausser de valeur la propriété.

La foire qui a eu lieu à Franklin, le 1er février, a rapporté net $300.

La paroisse a reçu $2,207 du fonds des écoles.

—Dans la paroisse St-Bernard, l'habitation Stockholm sera, désormais, entièrement consacrée à la culture des oranges et des pacanes.

—La paroisse Sabine demande la construction immédiate du chemin de fer Gulf, Sabine et Kansas City. Il y aura, prochainement, une élection pour le prélèvement d'une taxe de 5 mills pour la construction du chemin de fer qui doit traverser dans la paroisse.

—Le chemin de fer Gulf, Sabine et Kansas City traversera la paroisse Vernon, si on lui donne le droit de passage, un terrain pour y établir une gare, à Leesville, et 40 ans de plus pour lui faire une taxe de cinq mills, pendant 10 ans. Tout cela sera mis au vote, prochainement, dans une élection qui va être appelée.

—Un fait curieux s'est passé, dans la paroisse Pointe-Coupée, la semaine dernière, on a trouvé dans le fleuve, au "landing" du magasin Rouge, une bouteille qui contenait un papier où étaient écrit ces mots : "Jeté à l'eau, à St-Paul, Minnesota, le 15 avril 1880, par R. C. Libby. Celui qui le retrouvera est prié de le renvoyer à l'adresse du St-Louis Republican." Le papier a été renvoyé à destination, avec un numéro du *Banner*, de la Pointe Coupée.

—Une élection aura lieu, à Alexandrie, paroisse Rapides, le 18 mars, en vue de voter une taxe de 5 mills, pendant 10 ans, en faveur du chemin de fer Watkins, Kansas City et Gulf et une seconde taxe de 5 mills, pendant 3 ans, en vue de l'achat de terrains pour gare, dépôt, ateliers de machines, pour les chemins de fer, Watkins, Kansas City, Gulf et Gould.

—Amite City, paroisse Tangipahoa, compte 2000 habitants, 23 établissements commerciaux, 3 bons hôtels et pas de buvettes. C'est là qu'est établi le célèbre "Gullet Gin Factory."

La scierie Roseland est en pleine activité ; il s'élève à côté, une fabrique de portes, fenêtres et volets. Les deux entreprises marchent d'ensemble et sont en pleine prospérité.

On fait, maintenant, chaque jour, des expéditions de fraises de la gare de Hammond.

On a ouvert, dans cette localité, une salle publique avec de grandes décorations ; il y a eu, à cette occasion, concert et bal.

Le *Meschacebé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 15 février :

La pluie s'est enfin décidée à tomber. De bons orages sont venus vendredi de la semaine dernière et avant-hier, et la terre s'est mouillée assez profondément pour rendre contents les planteurs. Le temps s'est mis au froid après ces averses, mais nous en avons été quittes pour deux ou trois gelées bénignes, qui se sont contentées de rappeler aux concombres trop précoces que leur tour n'était pas encore venu. Autrement aucun mal.

Le fleuve monte toujours et fait naître des inquiétudes dans certaines localités où des levées neuves construites sont sujettes à se laisser facilement glisser, mais à moins que la crue ne soit bien forte, les accidents ne sont guère à craindre. Un montage considérable seul nous exposerait à un désastre.

—Marié, le 12 du courant, à l'église St-Pierre, M. Charles A. Lassaigne à Mlle Héloïse Englade.

Le *Courrier*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 15 février :

L'hiver a semblé vouloir se faire sentir, cette semaine, et nous avons eu une forte gelée, les uns disent même de la glace. On ne croit pas que la canne en ait souffert, mais un habitant exprime des craintes pour la pomme de terre.

—Vu les eaux hautes, la Compagnie du Mississippi Valley tient à la disposition des riverains une quantité de bois pour la réparation des levées.

—L'habitation Alta Vila, offerte aux enchères publiques, samedi dernier, a été adjugée à M. A. B. Vegas, pour la somme de $12,000.

—L'habitation Lobel a été donée à M. J. Torres Jr., de la Vacherie.

L'*Intérim*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 15 février :

Nous avons eu de la glace et des gelées, cette semaine, mais elles n'ont pas causé de grands dégâts. Les cannes ont été un peu jaunies, et les pommes de terre ont perdu de leur vigueur.

Une forte pluie est tombée, jeudi, mais le beau temps s'est empressé de prendre le dessus.

—Le fleuve a gonflé beaucoup. L'eau a atteint la base de la levée St-Michel, et les lames y font déjà des dégâts.

Le bois fourni par la Compagnie du Mississippi Valley pour protéger cette levée, est arrivé à la station Convent.

—Nous regrettons vivement d'apprendre que le Dr Louis Deslattes a résolu de quitter notre paroisse, pour aller se fixer à la Nouvelle-Orléans.

Depuis plusieurs années, le Dr Deslattes exerçait sa profession, avec succès, parmi nous, et nous regrettons que sa santé l'ait contraint à prendre cette détermination.

—Décédé, le 8 février, à l'âge de 2 mois et 10 jours John Ernest Houston Bourgeois, enfant de John E. Bourgeois et de Régina Bourgeois. Nos compliments de condoléance à la famille.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 16 février :

Notre bayou coule à pleins bords, et l'on s'attend, tous les jours, à quelque accident, surtout dans la région inférieure du bayou Lafourche. Les levées cèderont certainement sur un point ou sur un autre, si la pluie qui nous menace et qui tombe déjà, ne s'arrête bientôt. On nous dit que les riverains du bas Lafourche exhaussent leurs levées. C'est, pensons-nous, un travail bien tardif et peu propre à leur donner quelque sécurité. Cette terre, qui n'a aucune adhérence sérieuse avec la levée, court risque d'être emportée par la première lame qui viendra se briser contre elle. On nous demandera, peut-être, pourquoi ce travail n'a pas été fait plus tôt ; eh, parbleu ! c'est parce qu'il est de coutume et d'habitude de ne jamais rien faire à temps. Il faut que le danger presse fort, pour que nous puissions secouer notre torpeur et nous mettre à l'œuvre.

La prévoyance n'a rien à faire avec nous. Nous vivons au jour le jour, et nous savons crier très fort quand l'accident est arrivé.

—Nous donnons, ci-dessous, la liste des licenses pour mariages, prises au greffe de la paroisse Lafourche à Thibodaux :

Louis William et Lucy Payton ; Alfred Gevirin et Laurenza Pearl ; Honoré Clément, Jr. et Sarah Lawless ; Fritz Meyer et Cécile Barrios ; Froisin Babin et Célimée Dufresne ; John Harrison et Virginia Anderson ; Napoléon Vegas et Joséphine Lefort ; Charley Naquin et Taffrie Thibodaux ; James Robilla et Lilie Young.

—Il s'est formé, récemment, une association qui s'intitule "Association des Planteurs de Lafourche." Il peut résulter un grand bien de la formation de la dite société. Dirigée intelligemment, elle doit donner d'excellents résultats et être d'un grand avantage pour nos intérêts agricoles. Nous reviendrons, plus tard, sur ce sujet. Nous nous borherons, quant à présent, à donner la liste des officiers : président : Taylor Beattie, 1er vice-président : Ernest Roger, 2e vice-président : W. H. Ragan, 3e vice-président : Cleophas Lagardè ; secrétaire : W. H. Prior, trésorier : N. W. Whitehead.

—Le mardi, 11 février 1890, est décédés, dans la paroisse Lafourche, Mlle Blanche Rosa Angelloz, âgée de 26 ans 4 mois et 20 jours. Les funérailles ont eu lieu le lendemain à Labadieville en l'église Ste Philomène.

Une petite fille du Juge Walter Guion vient de mourir en la résidence de son père, à Napoléonville. Ses restes ont été apportés à Thibodaux et inhumés dans la tombe de la famille, sise dans le cimetière de l'Eglise St-John.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer est, sans contredit, la meilleure de toutes les préparations pour les affections pulmonaires.

La défense navale de l'Angleterre.—L'augmentation que la marine a subie, depuis 1886, et celles qu'elle subira d'ici à 1894.—A propos de la défense navale de l'empire britannique, M. Forwood, le secrétaire de l'Amirauté, a donné, dernièrement, à la réunion conservatrice de Blackpool, d'intéressants détails sur la marine anglaise—notamment, sur les augmentations qu'elle a subies depuis 1886, époque à laquelle est entré en fonctions le ministère de lord Salisbury, et qu'elle aubira d'ici à 1894. En 1890, l'Angleterre aura dépensé, en nouveaux navires, 15 millions de livres, et, en 1894, 16 millions—soit, en tout, 31 millions de livres, ou 775 millions de francs.

Voici ce qu'elle aura pour cette somme : De 1886 à 1891, il aura été construit 21 croiseurs, 21 croiseurs protégés et 36 bâtiments divers, — soit, 98 en tout. Quatre ans plus tard, en 1894, il viendra s'ajouter à cette flotte 8 vaisseaux de guerre de première classe et 2 de seconde classe, 9 croiseurs protégés de première classe et 33 de seconde classe, plus 13 autres bâtiments,—soit, en tout, 70 vaisseaux, qui, avec les 98 déjà énumérés, formeront une flotte nouvelle de 168 navires de guerre.

Il va sans dire que l'effectif de la flotte, qui compte actuellement 8,000 hommes de plus qu'il y a trois ans, devra être proportionnellement augmenté. Quant à l'armement, M. Forwood a affirmé que les canons seront prêts dès que les bâtiments le seront—de sorte que, aussitôt mis à flot, ils pourront être armés et prendre la mer si besoin est. Il profita de cette occasion pour démentir le bruit, qui court, que les canons de 100 tonnes étaient mauvais ou hors de service ; il a, de plus, annoncé que les expériences faites en Italie, ont donné de si bons résultats, que plusieurs des nouveaux vaisseaux de guerre anglais seraient armés de canons de ce calibre.

Une rue au milieu d'un cimetière de Paris.—Après le cimetière Montmartre, dont un coin est maintenant traversé par une rue sérieuse qui passe au-dessus des tombes, voici le cimetière Montparnasse, qui va être coupé, de part en part, par une voie publique établie à niveau du sol.

Nous voulons parler de la place de la Mairie du 14e arrondissement, qui va être prolongée jusqu'au carrefour formé par le boulevard Edgar-Quinet.

La rue des Plantes n'allait que jusqu'au mur d'enceinte du cimetière Montparnasse, à hauteur de la rue du Champ-d'Asile. Dans quelques semaines, cette rue sera ouverte au public dans toute sa longueur. Comme nous le disons plus haut, la dernière section de cette voie publique traversera le cimetière dans toute sa longueur. A cet effet, on est en train d'élever, à droite et à gauche, deux murs qui ont 3 mètres 50 de hauteur, et qui cacheront les tombes à la vue des passants.

Quatre portes, deux de chaque côté, seront ménagées dans ces murs pour accéder aux deux quartiers du cimetière.

La section de la rue des Plantes, qui traverse le cimetière Montparnasse, a une longueur de 300 mètres.

Les murs du côté sont déjà construits sur une longueur d'environ 250 mètres. Comme conséquence de l'exécution de cette opération de voirie, la porte du cimetière qui existe à l'entrée du boulevard Edgard Quinet, sera supprimée, la rue des Plantes devant déboucher juste à cet endroit.

Dans la dernière séance du Reichstag allemand.—Discours du député Bebel, un des chefs du parti socialiste de l'empire.—M. Bebel a déclaré que la loi d'exception on spéciale, comme on voudra l'appeler, froisse et même exaspère les ouvriers, qui ne comprennent pas qu'on les traite plus sévèrement que les autres citoyens.

Quant au socialisme lui-même, bien fort serait celui qui voudrait le combattre : c'est une hydre dont les têtes repoussent à mesure qu'on les coupe. Ne sachant plus comment calomnier les socialistes, on dit qu'ils spéculent sur l'ignorance des masses ; c'est là une perfidie ridicule, car, si l'on accordait aux socialistes le droit de discussion, on verrait, où on voit déjà, chaque fois qu'ils font une réunion, que la foule vient les écouter.

M. Bebel a ensuite parlé de l'organisation des agents provocateurs, organisation qui a été mise au jour par le récent procès d'Elberfeld. Tous les prétendus anarchistes arrêtés depuis douze ans, faisaient partie, selon lui, de la police secrète. Il a cité le cas d'un nommé Neumann, ancien "propagateur de la liberté" et actuellement agent de la police de Hanovre.

L'orateur a, incidemment, parlé de la question d'Alsace-Lorraine et a dit qu'on lui a reproché d'être l'adversaire de l'annexion. C'est vrai, mais cette opinion n'a rien à voir avec les principes et la défense des principes socialistes et démocratiques. S'il considère l'annexion de l'Alsace-Lorraine comme une faute, il n'est pas seul de cette opinion, qui est partagée par une foule de gens qui ne sont nullement socialistes.

Enfin, faisant allusion au congrès international socialiste tenu, en 1889, à Paris, M. Bebel a déclaré que tout s'y est passé correctement, qu'on y a discuté des théories et pris des décisions qu'on avait le droit de prendre, et qui ne menacent ni l'Etat ni l'ordre public ; qu'au surplus, si les ouvriers de tous les pays cherchent à s'unir, ils ne font pas autre chose que les bourgeois qui associent leurs capitaux. L'anarchisme qui existe en Allemagne,—dit l'orateur, en terminant,—n'est qu'un produit de la loi contre les socialistes. Supprimez la loi, et personne ne troublera plus l'ordre.

L'"Angelus" de Millet.—Un amateur anglais aurait, dit-on, offert de l'acheter au prix de 750,000 francs.

L'Hon. C. Edwards Lester

Ancien Consul des Etats-Unis d'Amérique en Italie, Auteur, etc., écrit ce qui suit :

New-York, le 1er Août 1886,
122 E. 27th st.

Au Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.,

Messieurs :—Un sentiment de gratitude et le désir de rendre service au public m'engagent à faire l'exposé des faits suivants :

Ma carrière au collège, à New-Haven, fut interrompue par un rhume tellement sérieux et qui m'affaiblit tant, que, pendant dix ans j'ai eu à combattre pour garder ma vie sauve. L'Hémorragie des passages bronchiques était le résultat de presque chaque effort nouveau pour expectorer. Pendant des années j'ai été entre les mains des plus habiles praticiens sans que cela servît à rien. Enfin j'entendis parler du

Pectoral-Cerise d'Ayer,

Dont je fis usage (modérément et à petites doses) au premier retour de rhume ou de mal dans la poitrine, et chaque fois, invariablement, je fus soulagé. Ceci se passait il y a 25 ans. Avec toutes sortes de changements, dans toutes sortes de climats, je n'ai jamais, jusqu'à ce jour, eu aucun rhume ni aucune affection de la gorge ou des poumons, qui aient résisté au Pectoral-Cerise d'Ayer dans les 24 heures. Il va sans dire que je n'ai jamais été sans ce remède dans toutes mes expéditions et mes voyages. D'après mes propres observations, il a donné du soulagement à un grand nombre de personnes ; dans les cas aigus d'inflammation pulmonaire, tels que le croup et la diphthérie chez les enfants, la vie a été sauvée grâce à ses effets. Je recommande son usage en légères doses mais fréquentes. Proprement administré, suivant vos indications, c'est un

Bienfait Sans Prix

Dans n'importe quelle maison. J'en parle avec enthousiasme parce que j'en ai reçu les bénéfices. J'ai connu beaucoup de cas apparemment crus bronchites et toux, avec perte de la voix, particulièrement parmi les membres du clergé et autres orateurs publics, parfaitement guéris par cette médecine. A vous fidèlement,

C. EDWARDS LESTER.

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens et Marchands de Médecines.

Pomme de terre d'une variété nouvelle.—L'Académie des sciences, de Paris, a examiné, dans l'une de ses récentes séances, une communication très importante de M. Aimé Girard, le savant professeur des arts et métiers, sur les résultats merveilleux obtenus par lui en cultivant une pomme de terre de variété nouvelle. Etant donné que la pomme de terre habituelle donne des rendements moyens de 7.500 kilos à l'hectare, celle-ci, la *Richter's imperator*, donne des rendements de 39,000, de 40,000 kilos à l'hectare.

Malheureusement, cette pomme de terre n'est bonne qu'au point de vue industriel (elle est excessivement riche en fécule) et fourrager ; elle n'est pas bonne au point de vue comestible.

A l'Institut Pasteur, à Paris.—Depuis le 21 août dernier, c'est-à-dire depuis cinq mois—850 mordus ont été traités. Or, sur ce nombre, il n'y a pas eu un seul décès.

Ces résultats, vraiment inespérés, peuvent s'expliquer de diverses façons : il y a d'abord ce fait qu'en général les malades viennent se faire traiter plus rapidement, mais il y a aussi à tenir compte de quelques modifications dans la technique des inoculations. C'est ainsi que, à l'heure actuelle, la quantité de liquide injecté est, en général, plus considérable que par le passé. En outre, lorsque les blessures sont particulièrement dangereuses, (morsures multiples et profondes, morsures à la face et au crâne), les moelles très virulentes, comme la moelle de trois jours, sont injectées, non plus seulement un seul jour, mais deux jours consécutifs.

Un domestique modèle :

—Qui demandez-vous, monsieur ?

—Le baron de Veauminet.

—Qu'est-ce que vous lui voulez ?

—C'est pour une note....

—Il est parti, hier, pour la campagne.

—.....Que j'avais à lui payer.

—Mais il est revenu ce matin.

O'Connell.—Décédé dimanche, 16 février 1890, à 4.45 heures P. M., Ben O'Connell, âgé de soixante-neuf ans, natif de Portsmouth, Virginie, résidant en cette ville depuis soixante ans et marié le jour suivant.

Les journaux de Paris, France, sont priés de reproduire cet avis.

Carrau.—Décédé hier à 7 heures du matin, Marie Jeanne Carrau, fille de feue Jeanne Bordenave et de Pierre Carrau, âgée de 8 mois et 20 jours. Les amis et connaissances des familles Carrau, Bordenave, veuve de Jean Carrau, ainsi que de J. M. Courtinde, P. Bordenave et les membres de la Société Française sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, mardi, 18 février, à 8 heures. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, rue Tricou, entre Delery et Delorande.

De la part de son père Pierre Carrau.

TO-KALON

CAVE CALIFORNIENNE.

Vins rouges, Sauterne et Riesling, Vins blancs.

Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et parfaite ancienneté, venant directement du vignoble de

M. W. CHAMB.

Oakville, comté Napa, Californie.

PURETÉ ABSOLUE GARANTIE.

PH. FORGET,

21mars— 150 rue Royale, près St Pierre.

KREWE OF PROTEUS.

Les messieurs dont les noms suivent sont requis de se réunir au Théâtre de l'Opéra, MARDI SOIR, 18 février, à 8 heures, pour agir comme

COMITE DE RECEPTION.

JOHN GLYNN, JR., Chairman ;

Lloyd R. Cplaman, A. Baldwin,
H. Larousini, R. E. Craig,
Wm. Lyne, Jr., J. Henry Lafaye,
Edgar T. Leche, J. W. Hinderman,
R. Leeliger, W. A. Gordon,
S. O. Thomas, John F. Clark,
W. P. Ross, Thos. Sefton,
J. G. Devereux, B. J. Montgomery,
Wm. Mehle, J. E. Duggan,
J. J. Andreyra, A. J. Dwyer,
Alf. Bertus, Wm. Henderson,
J. P. Baldwin, Jos. A. De Grange,
F. Codman Ferd.

COMMISSAIRES.

PAUL GELPI, Chairman ;

F. Lapeyre, J. M. Parker, Jr.,
H. L. Ayers, Geo W. Boots,
E. Blackly, E. L. Bayne, Jr.,
E. Lange, A. S. Blaffer,
C. S. Barrett, T. J. Breadnap,
M. E. Briere, A. A. Dessommes,
Geo. S. Kenzler, Jr., W. S. Hoskins,
W. E. Staffer, Thos. Leeds,
J. A. Mange, Geo. Gordes,
J. W. Frankenbush.

Les portes ouvriront à 8 heures.

Les voitures approcheront à l'entrée de la rue Bourbon de la direction de Canal, et après avoir déposé les invités partiront vers Esplanade, au delà de la rue Toulouse.

Les messieurs ne seront pas permis d'occuper des sièges avant que les dames en soient pourvues, et ne seront pas permis d'obstruer les allées.

Les dames en chapeaux, n'étant pas en grande tenue, seront conduites aux étages supérieurs, et ne seront pas admises sur la plateforme de danse.

Les invités sont spécialement informés que pour avoir une entrée à l'Opéra, ils doivent présenter leurs cartes d'invitations, qui sont strictement personnelles et ne peuvent être transférées.

Les messieurs sont requis de ne pas s'approcher de la plateforme de danse avant la fin de la quadrille dansée par les personnes masquées.

NOTA.

Canal, de Carlisle à Canal, côté impair sur de Canal à Bienville, traversant du côté inférieur de Canal, à Decatur, traversant du côté supérieur de Canal, à St-Charles, montant St-Charles à Julia, Julia à Camp, descendant Camp à Canal, côté supérieur de Canal à Carondelet, traversant et descendant Bourbon à l'Opéra.

18 fév—1f.

PAR ORDRE DU

Roi du Carnaval.

RECEPTION

ET BAL ROYAUX.

Les bons et loyaux sujets dont les noms suivent ont été choisis par Lord Grand Chamberlain pour servir des comités et après désignés ; et ils sont respectueusement invités à se rapporter aux présidents de leurs sociétés respectifs, au palais impérial, mardi soir, à 8 heures.

Comité de Réception.

COLONEL GEO. SOULE, Duc d'Education, Chairman.

Leurs Grâces :

A. Baldwin, Duc de Massasoit.
C. Kohn, Duc de Bohême.
Geo. Nicholson, Duc de York.
General W. J. Behan, Duc du Croissant.
Durant Du Ponte, Duc du District des Jardins.
T. H. Lyons, Duc de Palmetto.
W. Mehle, Duc de la Louisiane.
R. E. Rivers, Duc de San Carlos.
G. T. Schilling, Duc de l'Entreprise.
B. D. Wood, Duc de l'Alleghany.
N. J. Schwartz, Duc de l'Entreprise.
J. T. Hayden, Duc de la Finance.
Jos. I. Day, Duc de Wamphassock.
J. T. Alleys, Duc de Western Union.
S. Hernsheim, Duc de Tchoupitoulas.
A. H. May, Duc de la Colombie.
M. Schwabacher, Duc du Club de l'Harmonie.
G. R. Finlay, Duc de Lendonderry.
F. W. Dielman, Duc de Californie.
W. B. Kingrose, Duc de.
J. A. Morris, Duc de Worchester.
F. T. Howard, Duc de Lafayette.
Hon. Jos. A. Shakespeare, Duc de la ville de Croissant.
Alden McLellan, Duc des Chars Urbaine.
J. A. Walker, Duke of Billiard Eye.

Et messieurs

Capitaine J. J. Mellon, M. A. Rogers,
Thos. O'Connor, J. W. Adams,
Hon. John J. Finney, L. Moses,
Capt. W. I. Hodgson, Patrick McCloskey,
Owen Bartlett, Dr. A. G. Friedrichs,
W. J. Henderson, L. A. Koenig,
R. Manson, B. Guy,
M. A. Peloff, Dr. S. Viet,
Samuel Cragin, Emile Weber,
Henry Marx.

Règlements.

Le Palais ouvrira des portes aux invités à 8 heures et demie, la réception par Sa Très Gracieuse Majesté commencera à 9 heures et demie.

COSTUME DE RIGUEUR ABSOLUMENT EXIGÉ de tous les invités. Les messieurs avec des vêtements de couleur ou des habits, et les dames en costumes de soirée. SOIR AUCUNE DÉROGATION ADMIS DANS LA SALLE DE BAL.

Une invitation sera STRICTEMENT PERSONNELLE et aucun transfert ne sera autorisé.

Les invités entreront par la rue St Charles seulement. Ils pourront se retirer par les deux sorties, rue St-Charles et rue Carondelet. Pour nulle considération ne sera il permis aux invités de rentrer par la rue Carondelet.

Les voitures s'approcheront de l'entrée de la rue St Charles comme arrivant de la direction de la rue du Canal et devront avoir déposé leurs occupants, se retireront au-delà de la rue Julia.

Les voitures pour reprendre les personnes se retirant du bal, elles devront se diriger du côté de la rue du Canal.

Les troupes de la milice royale devront faire rigoureusement observer ces règlements ; et aucune voiture ne pourra déposer ses occupants avant d'arriver au plus devant le portique.

Les invités voudront bien informer les cochers de leurs voitures de la façon que ils doivent arriver et se retirer afin d'éviter toute confusion.

Si les personnes qui se proposent d'assister au bal lisent et observent attivement ces règlements elles éviteront beaucoup de tracas, à elles et au comité.

BATHURST.

Extr. septième secrétaire de service.

16 fév—3 f.

PAR LE ROI DU CARNAVAL.

PROCLAMATION.

A tous ceux que les présentes lignes concernent :

En l'honneur du retour de sa Majesté bénie en sa capitale royale, et comme hommage d'appréciation de la vraie et fidèle allégeance que ses nombreux sujets de la Nouvelle-Orléans lui ont témoignée depuis tant d'années, une

Grande parade de rue

est ordonnée pour

MARDI, 18 FEVRIER 1890,

Et la cérémonie sera ainsi composée :

Détachement de troupes à cheval, de la maison royale.
Peloton de troupes de la maison royale.
Bœuf Gras et garde.
Garde du corps du Roi.
Sa Très Sublime Majesté.

REX,

Roi du Carnaval.

Cour du Carnaval en procession comprenant dix-neuf tableaux mouvants et d'un peloton de la Brigade Royale.

Le cortège fera son apparition avenue St-Charles, près du Lee Square, vers 11 heures A. M., et parcourra l'itinéraire qui suit :

ROUTE :

Avenue St-Charles, des deux côtés, depuis la ligne de la Résidence de Calliope à Camp à Canal, à Magazine, Canal côté ouest, à Bourbon ; Canal, côté supérieur à Rampart ; Rampart à Esplanade, à Royale, à St Charles, au Lee Circle.

ORDRES GÉNÉRAUX.

I. Sa Majesté a appris avec un vif plaisir qu'il se faisait de grands préparatifs pour la célébration de la Fête du Mardi-Gras et désire transmettre ses remerciements à ses fidèles sujets qui toujours sont demeurés de fervents adhérents à sa dynastie. Il envoie aux bienaimés sujets de sa royale capitale ses félicitations pour avoir su attirer dans leur ville l'immense foule de visiteurs venus de toutes les parties du globe, ce qui pour lui est un signe indéniable que leur belle cité reconquiert sa prospérité d'antan et regagne son importance dont parle l'histoire.

II. Tous les lieux publics et privés où il se fait des affaires resteront remués, par ordre du Roi, et tout trafic interrompu dans toute la ville, le MARDI, 18 FÉVRIER 1890.

III. Toutes les loxisme et galeries sur le parcours des cortèges sont requis d'être décorés, sous peine d'encourir le mécontentement du Roi.

IV. Les propriétaires et cochers de véhicules publics et privés et les piétons sont avisés d'avoir à se tenir à l'écart de la voie où doit se fermer le cortège et celle qu'il doit traverser, sous peine d'amende.

V. Les propriétaires et commandants des navires dans le port, les propriétaires de bâtiments publics et les Consuls des nations étrangères en paix avec Sa Majesté sont informés d'av